

## **LISTE DES TRAITEMENTS DE REVALIDATION LONG TERM CARE DEPENDANT DES COMPETENCES DE LA REGION WALLONNE**

Les conventions conclues dans le cadre des catégories de numéro INAMI suivants :

- Conventions 770 : rééducation fonctionnelle des personnes présentant une IMOC (infirmité motrice d'origine cérébrale)
- Conventions 771 : rééducation fonctionnelle des troubles neuro-locos-moteurs
- Conventions 772 : rééducation psychosociale pour adultes
- Conventions 773 : rééducation fonctionnelle des toxicomanes
- Conventions 7740 : Troubles pédopsychiatriques
- Conventions 7745 : troubles précoces dans l'interaction parents-enfants
- Convention 7746 : centre de référence autisme
- Conventions 7765 : enfants atteints de troubles respiratoires et neurologiques
- Convention 7767 : unité de répit
- Convention 779 : troubles de l'ouïe
- Convention 7840 : rééducation fonctionnelle des personnes présentant une IMOC
- Conventions 790 : évaluations multidisciplinaires dans le cadre de la nomenclature des aides à la mobilité
- Conventions 953 : centres de rééducation fonctionnelle ambulatoire (anciennement CRA ORL)
- Conventions 965 : centres de rééducation fonctionnelle ambulatoire (anciennement CRA PSY)
- Conventions 969 : Déficiences visuelles

Pour davantage de détails sur ces catégories, prière de contacter la Direction transversale des finances (cellule des conventions de revalidation) sur [dtf.crf@aviq.be](mailto:dtf.crf@aviq.be)